



Evénement

Europe. Jean Pisani-Ferry, économiste, pointe les responsabilités des gouvernements... et de Bruxelles :

«Tout le monde est perdant»

Par Jean QUATREMER
jeudi 06 octobre 2005

Bruxelles (UE) de notre correspondant

Pour l'économiste Jean Pisani-Ferry, directeur de Bruegel le nouveau Centre d'étude et de réflexion basé à Bruxelles la mise en cause de l'Union européenne par les gouvernements alimente l'eurosepticisme. Il considère néanmoins que l'UE devrait disposer d'instruments financiers pour accompagner des restructurations qui sont souvent la conséquence des politiques décidées à Vingt-cinq.

Les critiques des Etats sont-elles une tendance récente?

Cette figure récurrente n'est pas sans rapport avec la façon dont l'Union est mal perçue par les opinions publiques. On impute à l'Europe des responsabilités qu'elle n'a juridiquement pas et on l'utilise comme bouc émissaire de choix internes qui s'imposent de toute façon. Ainsi, en France, les gouvernements ont refusé d'assumer la restructuration sidérurgique, la politique de désinflation, l'ouverture à la concurrence des transports, des télécommunications ou des services, ou encore la libéralisation des échanges internationaux. Or, la Commission, seule, ne peut rien décider : il faut l'accord des Etats.

Le message aux opinions publiques n'est-il pas que l'Europe est le cheval de Troie d'un marché sans règle?

Plus précisément, l'Europe nous forcerait à faire des politiques que nous ne souhaiterions pas mener. Avec une telle posture, tout le monde est perdant. L'Union, présentée comme porteuse de politiques à ce point déraisonnables que les gouvernements s'y opposent. Et les gouvernements, car ils se dépeignent eux-mêmes comme n'ayant plus de responsabilités ou du moins plus la capacité de les exercer.

L'appel de Chirac à la Commission pour qu'elle intervienne dans l'affaire Hewlett-Packard obéit-il à cette logique ?

Il ne reproche pas à la Commission de le forcer à faire ce qu'il récuse, mais de ne pas faire ce qu'il souhaite. Or c'est à l'Etat français qu'incombe la législation en matière d'emploi, non pas à l'Union dont le rôle se limite à définir des normes minimales dans quelques matières très limitées, comme les conditions de travail. Tant que les marchés du travail resteront déconnectés les uns des autres, il n'y a d'ailleurs aucune raison de les réglementer au niveau communautaire, d'autant que les philosophies sont très différentes d'un pays à l'autre. Cela étant, on ne peut nier que les restructurations posent une question de partage des tâches : l'Union pousse à l'ouverture des

marchés, mais elle n'a aucune responsabilité dans la gestion des conséquences de cette mise en concurrence. Celui qui décide n'est pas le payeur. L'Union devrait donc pouvoir intervenir dans l'appui aux victimes des restructurations. Aux Etats-Unis, l'Etat fédéral a les moyens d'aider les salariés victimes de restructurations liées à l'ouverture commerciale.

Le commissaire à l'Industrie Günter Verheugen a rappelé hier que «le refus du protectionnisme et de l'interventionnisme» est la base de la politique industrielle de l'Union. Ce discours ne confirme-t-il pas une conception libérale de l'économie?

La Commission a changé de langage puisqu'elle parle désormais de «politique industrielle», terme devenu tabou en Europe. Mais il y a peu de concret puisqu'il ne s'agit, pour l'instant, que de créer des groupes de travail. En revanche, il n'y a pas d'inflexion sur le rejet du protectionnisme. Je ne le regrette d'ailleurs pas : l'Europe a moins besoin de se protéger que d'améliorer son insertion dans une économie mondiale qui se transforme rapidement.

Ce libre-échangeisme de la Commission n'est-il pas anxiogène? Aux Etats-Unis, on n'hésite pas à manier le discours protectionniste...

Ce discours est étroitement électoraliste. Au contraire, en Europe, la Commission est une institution faiblement politique qui perçoit l'inquiétude sociale de manière distante. Sa temporalité n'a rien à voir avec celle de la colère sociale ou de l'urgence politique.

Alors que Jacques Delors avait fait adopter en 1993 par les chefs d'Etat une véritable politique keynésienne à base de grands travaux, pourquoi l'actuelle Commission ne réagit-elle pas à la demande sociale ?

On a effectivement vu des commissions plus réactives. Cet organe n'est pas seulement le gestionnaire des politiques communes, il est aussi en charge de l'intérêt européen et se doit de prendre des initiatives politiques, même si c'est difficile et risqué. La commission Barroso n'a pas beaucoup essayé.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=329026>